



Au c(H)œur de l'école

Les musicien.ne.s intervenant.e.s du conservatoire accompagnent les professeur.e.s des écoles pour mettre en œuvre des actions artistiques dans les classes dans le cadre du Plan Choral en lien avec le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'élève. Cette action éducative et culturelle du conservatoire s'inscrit dans un partenariat conventionné entre l'Éducation Nationale et Brest Métropole.

Les interventions en milieu scolaire des musicien.ne.s intervenant.e.s (agrégé.e.s) visent à poursuivre la dynamique artistique en milieu scolaire dans les écoles de Brest et des communes de la métropole et aider à la mise en œuvre d'activités en éducation musicale.

Pour la rentrée 2020, elles seront principalement **axées sur la pratique du chant choral pour les élèves de la maternelle au cycle 3.**

Un enseignement complémentaire à l'éducation musicale

Propositions en matière de compétences visées chez les élèves pour une pratique du chant chorale ambitieuse :

CYCLE 1 - MATERNELLE	CYCLE 2 - CP, CE1, CE2	CYCLE 3 - CM1, CM2
PETIT CHŒUR DEVIENDRA GRAND	UN CHŒUR QUI BAT	OUVRIR GRAND SON CHŒUR
répertoire vocal de tradition enfantine, comptines, formulettes et jeux de doigts...	répertoire vocal traditionnel, canons, petites polyphonies, découverte des styles et des genres musicaux...	répertoire vocal plus ambitieux vers des styles et genres musicaux variés (jazz, musique savante, opéra pour enfants, chants polyphoniques)...
<ul style="list-style-type: none"> > Se sentir bien avec le groupe. > Découvrir le plaisir de chanter. > Prendre conscience de son corps et apprendre à le canaliser en gérant ses émotions. > Jouer avec sa voix (découvrir ses possibilités, articuler, varier les intonations...). > Éveiller l'oreille (reproduire les sons, écouter les autres, s'entendre parmi les autres). > Dénétrer des textes 	<ul style="list-style-type: none"> > Vivre le collectif autrement. > Prendre du plaisir à chanter en chœur. > Être à l'aise avec son corps et avec sa voix. > Mobiliser ses capacités d'écoute et de concentration. > Contrôler sa production vocale (intensité, rythme, justesse). > Mémoriser des textes chantés et découvrir du répertoire vocal. > Respecter les consignes données par le chef de chœur 	<ul style="list-style-type: none"> > Savoir chanter en chœur en plaçant sa voix. > Avoir confiance en sa capacité à réussir en s'appuyant sur le groupe. > Tenir sa place en formation chorale. > Affiner le travail d'écoute (repérer sa voix et celles des autres). > Enrichir sa production vocale (expressivité, polyphonie, justesse). > Découvrir un répertoire vocal plus ambitieux (de styles et de genres musicaux variés). > Suivre une direction de chef de chœur. > Chanter sur scène devant un public avec de plus en plus d'aisance.

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

Mentions légales

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

Intervention d'un musicien.ne intervenant.e, 1 heure par semaine toute l'année scolaire auprès de tous les élèves de la maternelle (calendrier à définir pour la répartition de l'intervention par classe). Possibilité de réunir toute la maternelle pour chanter en chœur à certains moments.

Intervention d'un musicien.ne intervenant.e, 1 heure par semaine pendant 1 semestre (15 séances) dans chaque classe du cycle 2 inscrite dans le projet : CP, CE1 et CE2 de l'école. Avec des séances communes (environ toutes les 3 semaines) pour la répétition de la chorale du cycle 2 de l'école.

Intervention d'un musicien.ne intervenant.e, 1 heure par semaine pendant 1 semestre (15 séances) dans chaque classe du cycle 3 (inscrite dans le projet) : CM1 et CM2 de l'école. Avec des séances communes environ toutes les 3 semaines pour la répétition de la chorale du cycle 3 de l'école (voire avec la chorale du collège de secteur qui s'inscrirait dans le projet).

Missions du musicien intervenant

Spécialisés dans une discipline instrumentale, ils/elles sont également formés à l'accompagnement et à la direction de chœur ; ils/elles donnent, par des démarches dynamiques et innovantes et grâce à leur aptitude à gérer des groupes, le plaisir et les moyens d'accéder à la musique.

- > peuvent proposer des outils au professeur.e.s des écoles pour que ceux/celles-ci assurent la cohérence et la transversalité des apprentissages auprès de ses élèves,
- > accompagnent les professeur.e.s des écoles pour faire progresser les élèves et aider à la direction de chœur,
- > contribuent à faire le lien avec les artistes et autres musicien.ne.s impliqué.es dans le projet,
- > facilitent la tâche des professeur.e.s des écoles dans l'organisation d'une éventuelle restitution devant un public.

Appel à projet

Vous souhaitez inscrire votre classe au projet "Au c(H)oeur de l'école" pour l'année scolaire 2020/2021 ?

Inscriptions closes depuis le 2 juin.

Textes de références

- > [Parcours d'éducation artistique et culturelle](#) ↗ (PEAC)
- > [Charte d'éducation artistique et culturelle](#) ↗ (charte EAC)
- > [Objectifs 100 % EAC](#) ↗
- > [Plan choral](#) ↗

Dernière mise à jour le : **03 juin 2020**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique

Site de Brest

16, rue du Château, 29200 Brest

Site du Relecq-Kerhuon

50, rue Eddy Chetler, 29480 Le Relecq-Kerhuon

Annexe du Bergot

2, rue Le Chatellier, 29200 Brest

Tel. : 02 98 00 89 99

conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr

conservatoire.brest.fr

